



## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

### Qu'est-ce qu'une étude de zone ?

#### Démarche d'évaluation :

- Des impacts des activités humaines sur l'état des milieux
- Des risques sanitaires inhérents pour les populations

#### territoire appelé "zone" :

- › Identifier et hiérarchiser des actions pour
- › Prendre en charge et maîtriser ces risques ou ces impacts



## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

# Les enjeux d'une étude de zone ?

Etat de l'environnement est rarement homogène sur l'ensemble du territoire

Zones de surexposition à des facteurs environnementaux = points noirs environnementaux

- Les identifier
- Mieux cibler les actions des pouvoirs publics

la lutte des points noirs environnementaux est l'un des objectifs du 2ème Plan Régional Santé Environnement (PRSE 2)



## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

# Pourquoi conduire une étude de zone ? 1/3

Phases clé du lancement d'une analyse de zone :

- Quel diagnostic fait-on (constat ?) ou doit être fait ?
- est-ce nécessaire et justifié ?

..... é et pertinence :

apporter des réponses aux préoccupations des parties prenantes  
proposer des mesures de gestion adaptées

*Outil d'aide à la décision qui doit aboutir à des propositions concrètes*

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

Présentation en séance plénière du SPPPI Estuaire de l'Adour 22/03/2012





## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

# Pourquoi conduire une étude de zone ? 2/3

- **Le retour d'expérience** : fait généralement suite à l'observation ou la perception d'impacts environnementaux ou sanitaires dans un territoire donné

Les objectifs doivent être adaptés aux attentes des acteurs. Variables en fonction du contexte local et de l'utilité attendue de l'étude.



## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

# Pourquoi conduire une étude de zone ? 3/3

Répondre à 3 questions :

- L'état des milieux dans la zone est-il satisfaisant ? Compatibilité avec les usages actuels ou futurs.
- Le cumul des pollutions constatées (ou prévisibles) peut-il conduire à un risque préoccupant pour la santé des populations dans la zone ?

Quelles sont les actions qui peuvent être mises en oeuvre afin de réserver ou retrouver un état satisfaisant des milieux et diminuer (le cas échéant), le niveau de risque ou d'impact pour la santé des populations ?



## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

# Comment organiser le pilotage d'une étude de zone ?

Démarche collective qui implique :

- ✓ Administrations, Opérateurs publics ou privés, Élus et membres de collectivités territoriales, Associations, Personnalités qualifiées, Prestataires, Etc.

**Gouvernance** : Comité d'Orientation Stratégique (COS) = lieu de concertation

- Garant de la transparence des travaux : charte de fonctionnement au besoin
- Garant de la communication

Garant de l'adhésion de tous sur le programme de travail : conception et planification de l'étude, prescriptions pour chaque phase, clauses techniques

**Principaux travaux** : identification

des principaux enjeux humains et environnementaux sur le territoire

des contours de la zone : proximité des sources de pollution et des enjeux potentiellement exposés = démarche itérative



## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

# Comment se déroule une étude de zone ?

Le guide INERIS 2011 : démarche intégrée

- Analyse de l'état de l'environnement
- et/ou caractérisation des risques sanitaires

Outils : méthodes existantes guides Ministère Environnement 2007, InVs 2006 et INERIS 2003 :

- Interprétation de l'Etat des Milieux (IEM)
- évaluation des Risques Sanitaires (ERS)

Opérationnelles :

- le schéma conceptuel d'exposition : sources, transferts, cibles
- le diagnostic de l'état des milieux



## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

# Les 5 phases de l'étude de zone

**Phase 1** : Etat des lieux, définition du **schéma conceptuel** des expositions qui décrit :

➤ Sources de polluants

transferts liés aux milieux environnementaux et à leurs usages

recensement des populations exposées, modes de vie, vulnérabilité, localisations

*Construction à partir de l'inventaire des informations disponibles sur chacun de ces éléments.*



## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

# Les 5 phases de l'étude de zone

## Phase 2 : Modélisation de la dispersion atmosphérique et des transferts

- Modélisation en complément
- Mesures dans l'environnement : incontournables
- Ne remplace pas les mesures dans l'environnement
  - Apport des premiers éléments pour hiérarchiser les sources, polluants et milieux pertinents
  - Objectif : évaluer l'exposition de populations
  - Affiner le contour de la zone d'étude
  - Choisir l'emplacement des points de prélèvements pour les campagnes ultérieures.



## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

### Les 5 phases de l'étude de zone

#### Phase 3 : Diagnostic de l'état des milieux

Les Mesures dans l'environnement : seul moyen d'évaluer l'état réel des milieux

Pour caractériser ensuite

L'Exposition cumulée des populations liée aux sources locales et bruit de fond

Les campagnes de mesures sont conçues :

sur la base du **Schéma conceptuel**, résultats de ma modélisation, autres infos disponibles

dans l'Optique : exploiter les résultats pour :

- L'analyse de l'état de l'environnement
- L'évaluation quantitative des risques



## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

### Les 5 phases de l'étude de zone

Phase 4 : Analyse de l'état actuel de l'environnement

Etude de la compatibilité de l'environnement avec la prévention de risques sanitaires

L'état actuel des milieux est qualifié sur la base :

- Bruit de fond local
- Valeurs de gestion réglementaires ou non

Permettant :

Classification des milieux :

ne nécessitent aucune action particulière : libre jouissance des usages sans risque  
nécessitent des actions simples de gestion à mener : rétablir la compatibilité avec les usages  
nécessitent un plan de gestion élaboré.

Classification : IEM (interprétation de l'Etat des Milieux)

*Conclusion sur la nécessité ou non d'une évaluation quantitative des risques sanitaires.*

Présentation en séance plénière du SPPPI Estuaire de l'Adour 22/03/2012



## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

### Les 5 phases de l'étude de zone

Phase 5 : Caractérisation des expositions et des risques sanitaires

Evaluation des risques sanitaires pour des scénarios réalistes

Elle apporte les éléments pertinents pour :

- Identifier les substances auxquelles les populations peuvent être exposées à des niveaux préoccupants pour leur santé

Identifier et hiérarchiser les voies d'exposition et les populations concernées

Comparer et hiérarchiser les contributions respectives aux risques, polluants et/ou milieux de transferts ciblés

*La comparaison des risques attribuables permet ainsi de hiérarchiser les mesures de gestion envisagées et d'anticiper leur efficacité.*



## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

### Suites et non.....fin Phase 6

Rapport sur l'analyse de l'état de l'environnement et l'évaluation des risques liés aux activités identifiées : Pas seulement

Déclinaison en :

- Propositions de mesures concrètes de prévention et de gestion
- Maintenir ou retrouver une situation satisfaisante : état des milieux et/ou risques sanitaires
- Assurer la protection et le suivi des populations éventuellement concernées par : réduction des émissions, surveillance environnementale, restrictions d'usages, prise en charge sanitaire, etc.

Communication étalée dans le temps :

En amont : recueillir les inquiétudes et attentes des populations, au sujet d'une situation jugée alarmante et informer du lancement de l'étude de zone, objectifs et contenu de l'étude ; pendant l'étude : présenter les résultats au fur et à mesure, annoncer les mesures de gestion proposées et prévues, vérifier leur faisabilité, comparer et hiérarchiser les contributions respectives aux risques, polluants et/ou milieux de transferts ciblés ; en aval : annoncer les mesures de gestion, vérifier leur faisabilité, présenter les mesures mises en oeuvre et démontrer leur efficacité.



## Atelier n°11 : Points noirs environnementaux

Action n°14 : Identifier et gérer les zones susceptibles de présenter une surexposition à des substances toxiques

### Suites et non.....fin Phase 6

Le Comité d'Orientation stratégique (ou toute autre instance adaptée) doit être maintenu pour :

- Suivre la mise en oeuvre des mesures de gestion
- Suivre ou coordonner le plan mutualisé de surveillance éventuellement mis en place et en communiquer les résultats
- Ancrer toute autre étude pertinente à posteriori dans la zone
- Assurer la conservation et la diffusion des informations recensées et des résultats de l'étude